

## FIBRIN 23 D



1164  
15  
1164-CPR-ADJ001

### 1. Code d'identification unique du produit :

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :  
Numéro de lot : Voir emballage/étiquette

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :  
Micro-fibre synthétique

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :  
CHRYSO SAS 7 rue de l'Europe - 45300 SERMAISES DU LOIRET France

7. Performances déclarées :

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

PERFORMANCES

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES  
HARMONISÉES

8. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'Annexe V :

6. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CERIB, organisme notifié n°1164, a réalisé une inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine ainsi qu'une surveillance, une évaluation et une appréciation du contrôle de production en usine selon le et a délivré le certificat :  
N° 1164-CPR-ADJ001

Signé pour le fabricant et en son nom par :  
Quentin BRANGER, Responsable Qualité Produits et Transfert Industriel